

Note d'analyse du compte administratif 2021

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes pour le budget principal et le budget annexe de la collectivité. Il reprend toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

La DGCL a produit une analyse des budgets primitifs des collectivités locales en 2021 (*cf. bulletin d'information statistique n° 158 de Septembre 2021*). Pour les communes est prévue une hausse de 1,3 % des dépenses de fonctionnement et de 0,7 % des recettes de fonctionnement induisant par conséquent une baisse de l'épargne brute générée. La reprise de l'investissement à hauteur de +8,4 % combinée à une augmentation moins dynamique des recettes d'investissement (+6,5%) générera un besoin de financement et entraînera de nouveaux recours à l'emprunt.

L'exécution des comptes de la commune de Talant s'inscrit dans cette tendance, quoique de façon plus modérée, **avec pour la section de fonctionnement une hausse des réalisations en dépenses de +0,7 % et en recettes de +0,5%**. Le niveau d'épargne brute en résultant, soit 2,2 M€, est légèrement impacté à la baisse mais reste à un niveau acceptable.

En 2021, les restrictions et contraintes dans l'utilisation des équipements municipaux et la gestion des activités, générées par la persistance de la crise sanitaire, ont contraint les dépenses de fonctionnement. Outre l'impact sur le fonctionnement courant des absences de personnel pour raison de Covid, le constat est fait de l'annulation de certaines activités municipales et de manifestations sportives ou culturelles porté par le secteur associatif, ou encore de la suppression de nombreux événements festifs. La programmation culturelle, notamment à travers l'offre portée par l'Ecrin, a souffert de la baisse de la fréquentation, ainsi que des reports ou des annulations de spectacles. L'offre de formation a été réduite et a limité les départs des agents et donc les frais en résultant. La combinaison de tous ces facteurs a contribué mécaniquement à la **maîtrise des dépenses de fonctionnement courant**. Cette sous-réalisation a permis également d'absorber en partie les effets de l'inflation (+1,6 % en 2021) sur les dépenses communales et d'en limiter la hausse.

La masse salariale, prévue en augmentation de 500 K€ par rapport au réalisé 2020 afin de tenir compte du GVT, du protocole PPCR, de la hausse du salaire minimum, des nouvelles embauches attendues dans la police municipale notamment, n'a toutefois pas subi de hausse. **Le chapitre 012 reste constant en 2021, en volume à 7,1 M€ et en valeur à 62 % des dépenses réelles de fonctionnement.**

Les recettes de fonctionnement évoluent peu d'une année à l'autre (+0,5 %/2020) du fait de la stabilité des taux des impôts locaux, du maintien des tarifs aux usagers, de la faible revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité (+0,2%), de la stabilité des concours de l'Etat aux collectivités et de la fiscalité transférée de la Métropole. Mais quelques recettes supplémentaires expliquent toutefois le supplément de produit constaté, avec notamment des rendements attractifs de la taxe sur la consommation finale d'électricité ou de la taxe additionnelle au droit de mutation.

En matière d'investissement, la reprise des dépenses d'équipement (+45% / 2020) corrélée avec de fort taux de réalisation, ainsi que de faibles produits budgétaires comme source de financement en l'absence de souscription d'emprunt nouveau, ont généré un **déficit d'exécution de la section de l'ordre de 2,6 M€** que ne suffira pas à résorber l'excédent d'investissement reporté de 2020.

Le besoin de financement de l'exercice 2021 sera résorbé par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement arrêté à 2,9 M€, et non par de l'endettement supplémentaire ; ce qui aura pour effet de limiter la charge d'intérêt sur les exercices à venir et de ne pas détériorer le ratio d'épargne nette qui passe ainsi de 1,21 M€ à 1,28 M€ en 2021.

Le Budget Principal

I - L'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2021

En **mouvements budgétaires** et tenant compte des différentes décisions modificatives intervenues et de la reprise des résultats 2020, les prévisions budgétaires 2021 se sont élevées à 20,2 M€ en dépenses et en recettes, en baisse de 6,5% par rapport à 2020.

Mouvements budgétaires	Prévisions budgétaires 2021		Réalizations budgétaires 2021		Restes à réaliser 2021	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	5 170 395,08	3 937 602,81	3 854 837,42	1 255 398,15	404 267,09	824 279,00
résultat antérieur inv		1 232 792,27				
Fonctionnement	15 042 512,46	13 640 116,00	12 416 543,91	13 927 395,10		
résultat antérieur fonc		1 402 396,46				
Total	20 212 907,54	20 212 907,54	16 271 381,33	15 182 793,25	404 267,09	824 279,00

A - Les taux de réalisation

L'analyse des taux de réalisation permet de rapprocher les prévisions des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections. Elle porte sur les opérations réelles retraitées, c'est-à-dire hors résultat antérieur et mouvements revolving (équilibrés en dépenses et en recettes).

Mouvements réels hors résultat antérieur et revolving	Réalizations réelles 2021		Taux d'exécution 2021		Taux d'exécution 2021 (réalisations + restes-à-réaliser)	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	3 619 137,27	282 870,00	82,24%	34,05%	91,43%	133,25%
Fonctionnement	11 500 741,60	13 748 420,79	91,82%	102,14%	91,82%	102,14%
Total	15 119 878,87	14 031 290,79	89,33%	98,18%	91,72%	103,95%

Portés par une légère contraction des masses budgétaires et un rebond de l'investissement communal, les taux de réalisation des dépenses, toutes sections confondues, s'améliorent, passant de 85,3 % en 2020 à 89,3% en 2021. **Tenant compte des dépenses, engagées en 2021 mais restant à réaliser en 2022, le taux de réalisation avoisine les 92 %.**

En recette, des estimations prudentes permettent de réaliser la presque totalité des recettes budgétairement prévues. L'agrégation de 825 K€ de restes-à-réaliser en recettes, constituées par des subventions d'investissement notifiées mais non recouvrées, permet d'atteindre un taux de réalisation de 104 %.

B - L'exécution par nature de dépenses et de recettes

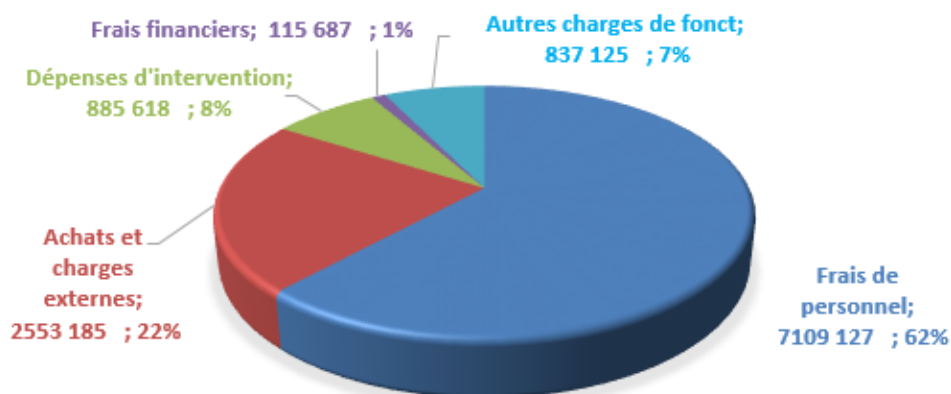
Le compte administratif de la commune retrace l'exécution du budget et présente, par compte et par nature, les titres et mandats émis au cours de l'exercice concerné, avec les produits et charges rattachés

1- Les dépenses de fonctionnement

Section de fonctionnement (opérations réelles)	Réalisé 2019	% d'évolution / n-1	Réalisé 2020	% d'évolution / n-1	Réalisé 2021	% d'évolution / n-1
Achats et charges externes	2 769 034,68	6,1%	2 263 400,57	-18,3%	2 553 184,56	12,8%
Frais de personnel	7 094 852,20	2,4%	7 087 996,76	-0,1%	7 109 127,49	0,3%
Dépenses d'intervention	838 768,73	-15,5%	1 004 207,11	19,7%	885 617,50	-11,8%
Frais financiers	145 611,28	-15,5%	129 587,66	-11,0%	115 686,64	-10,7%
Autres charges de fonctionnement	946 572,91	490,5%	935 502,76	-1,2%	837 125,41	-10,5%
Charges de fonctionnement	11 794 839,80	8,6%	11 420 694,86	-3,2%	11 500 741,60	0,7%

Portées par la hausse de 12,8 % du poste « achats et charges externes », les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 11,5 M€, en hausse de 0,7% par rapport à 2020. Les dépenses de personnel sont contenues à 7,1 M€ et constantes d'une année sur l'autre en volume et en valeur.

Composition des dépenses réelles de la section de fonctionnement



• **Les achats et charges externes** (chapitre 011) : 2,55 M€

De 0,5 % en 2020, l'inflation atteint 1,6 % en 2021 et influence les dépenses constituant le panier des Maires. De plus, selon la publication conjointe de la Banque postale et de l'AMF n° 16 de novembre 2021 sur l'indice des prix des dépenses communales, à la fin du 1^{er} semestre 2021 l'augmentation sur un an de l'indice des prix des dépenses communales, hors frais financiers, est sensiblement supérieure à celle de l'inflation hors tabac supportée par les ménages (+1,12 % sur un an). Malgré le gel du point d'indice de la fonction publique et la faiblesse des taux d'intérêt, les effets de la crise sanitaire et de la crise économique se font sentir sur le coût des dépenses communales et notamment par des augmentations des indices de prix dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et le renchérissement du prix de l'énergie (combustibles, carburants...).

S'agissant de la commune de Talant, Les charges courantes de fonctionnement augmentent de 12,8 % en 2021 pour s'établir à 2,55 M€. Ce poste représente 22% des dépenses réelles de fonctionnement et connaît une hausse de 290 K€ par rapport à 2020.

Les postes « maintenance » et « entretien de bâtiments publics » augmentent de 30 K€, les contrats de prestations de service (+160 K€) malgré la fin du portage du repas des aînés à domicile, les fluides et le carburant (+20 K€), les fournitures d'entretien (+17,5 K€), les catalogue et imprimés (+15 K€).

Concernant la forte hausse des prestations de services, certains facteurs viennent atténuer cette tendance :

- pour l'informatique 19 K€ ont été versés à Canon au titre de la régularisation des contrats Therefore 2019 et 2020 ;
- une partie de la hausse constatée de 81 K€ sur les berceaux loués à la mutualité française provient du non-paiement de la facture de 57 K€ correspondant à la période de confinement 2020 ;
- la hausse des prestations de service en matière d'animation culturelle (+51 K€) s'apparente plutôt à un rééquilibrage entre le poste prestations de service et fêtes et cérémonies pour la programmation culturelle (spectacle de Noël, animation des quartiers, contrats de cession pour salle Gabin).

Bien que la consommation des crédits gérés par la DRH sur le 011 augmente, passant de 74 K€ à 91 K€ (avec un effort sur les vêtements de travail dont la dotation double et le versement à des organismes de formation), les crédits prévus au BP ne sont réalisés qu'à 61 %. La crise sanitaire perdurant en 2021 a limité les départs en formation prévus et donc les remboursements de frais afférents, et généré un

moindre recours aux prestataires pour les activités de loisirs (danse, œnologie..), ainsi que la réduction des dépenses liés à des événements festifs.

• **Les dépenses de personnel** (chapitre 012) : 7,1 M€

Les charges de personnel, arrêtés à 7,1 M€ en 2021, sont quasiment stables d'une année sur l'autre (+21 K€/ 2020).

Les crédits budgétaires prévus au BP 2021 pour faire face à la hausse du SMIC, au PPCR, au GVT, aux recrutements de policiers municipaux, soit +500 K€/ réalisé 2020, n'ont été exécutés qu'à 93,6 %. Le disponible de 487 K€ s'expliquent par des mouvements de personnels titulaires intervenus en cours d'année et non susceptibles d'anticipation au budget primitif. Prévus initialement sur 12 mois, le poste de l'ancien directeur de cabinet n'a pas pesé budgétairement sur l'exercice, celui du DGS uniquement 10 mois et celui de l'adjoint au chef de service Petite enfance 6 mois. Cela a donc impacté à la baisse les postes de rémunérations des titulaires (64111, 64112 et 64118), ainsi que les postes de charges afférentes.

Le dépassement de crédits sur la rémunération des non-titulaires (+30 K€) s'explique par un recours plus important que prévu aux contractuels, en remplacement de congés longue durée imprévus (3 postes d'agents de restauration scolaire) ou afin de pallier l'absentéisme dû au covid par des remplacements de courte durée principalement dans les écoles et au centre technique municipal. De même, l'impossibilité de recruter des titulaires sur certains postes a parfois nécessité un changement du statut vers celui de contractuel.

Les crédits du chapitre tiennent également compte du personnel géré par la ville et mis à disposition de l'Ecrin et du recrutement d'intermittents pour le fonctionnement de cet équipement. Cette masse salariale, arrêtée à 275 K€, est constituée au 31/12/2021 de 2 agents permanents et 2 agents contractuels à temps plein (220 K€) et du recours à des intermittents pour 55 K€. En fin d'année, le budget annexe rembourse le budget principal (recette équivalente au compte 70841).

Au 31/12/2021, l'effectif permanent de la ville est de 149 ETP dont 123 titulaires et 26 non titulaires parmi lesquels 21 contractuels sur emplois permanents (2 CDI et 19 CDD), 1 collaborateur de cabinet, 2 emplois aidés et 2 assistantes maternelles.

Si le nombre total d'ETP n'a pas évolué depuis 2020, la répartition au 31/12/20 était de 129 titulaires et 20 non titulaires. 6 postes de titulaires ont été pourvus par des non titulaires mais de façon temporaire car s'agissant d'un agent en congé parental, d'un agent en détachement, de 2 agents en disponibilité, d'un agent recruté suite à un départ en retraite et en passe d'être stagiarisé, ainsi qu'un poste de DGS en attente d'être pourvu.

Rappel : charges de personnel 2020 de 583 € par habitant à Talant contre 657 € en moyenne dans la strate 10 000 – 20 000 habitants, soit un différentiel de près de 882 K€ mettant en évidence une gestion raisonnée de la masse salariale communale (chiffres DGFIP 2021 non disponibles à ce jour).

• **Les dépenses d'intervention** (chapitre 65) : 0,88 M€

Les dépenses d'intervention diminuent de 11,8% (-119 K€ par rapport au réalisé 2020)

483 K€ ont été versés par la commune au titre de la contribution au fonctionnement 2021 du CCAS contre 596 K€ en 2020. Ce différentiel de 113 K€ explique en majeure partie la baisse constatée sur le chapitre.

En 2020, le remboursement des repas des élèves de primaire pris au collège Boris Vian s'est effectué sous forme de subvention de fonctionnement de 8,2 K€. En 2021, le paiement s'est fait sur la base d'un état de frais impactant le poste « Alimentation » du chapitre 011.

Les indemnités des élus et cotisations afférentes diminuent de 4,8 K€ par rapport à 2020 pour s'établir à 189 K€.

Contrairement à 2020, le trésorier municipal a sollicité en 2021 l'extinction et l'admission en non-valeur de créances non recouvrées pour un montant de 12,7 K€.

A 700 € près, la commune a maintenu en 2021 le niveau des subventions de fonctionnement aux personnes de droit privées, soit 196 K€ versés aux associations talantaises.

En 2020, 3,8 K€ avait été versés à la ville de Dijon au titre de la convention restauration permettant aux agents communaux de profiter des repas élaborés par la ville de Dijon. En 2021, le paiement sur état de frais de la ville de Dijon s'est effectué sur le chapitre 012 au compte 6458 pour 2,5 K€.

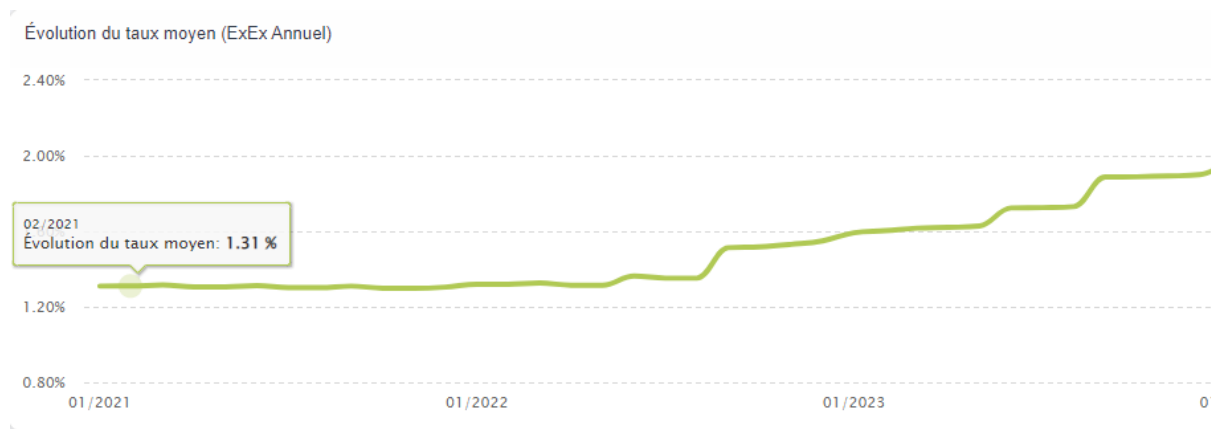
• Les charges financières (chapitre 66)

Tenant compte d'un différentiel d'intérêts courus non échus négatif de 2,3 K€, les intérêts de la dette s'élèvent à 116 K€ (-14 K€ par rapport à 2020).

Cette diminution est le fruit de la baisse de l'encours de dette (-967 K€ /2020) mais surtout de la part dans l'encours d'emprunts récents adossés à des taux d'intérêts attractifs (49 % des emprunts sont postérieurs à 2017 et basés sur des taux fixes inférieurs ou égaux à 1,4%).

Au 31/12/2021, le taux moyen de l'encours de dette talantais reste stable à 1,33% (1,32% au 31/12/2020).

Le taux moyen actuariel, stable sur l'exercice 2021, amorcera une remontée à compter de 2022 et est prévu à 1,36 % en juin 2022 (source Finance active).



• Les autres charges de fonctionnement : chapitres 67 et 014

Les atténuations de produits s'élèvent à 245 K€ contre 215 K€ en 2020. Elles poursuivent leur augmentation du fait de la hausse annuelle de l'attribution de compensation versée à Dijon Métropole (+32,6 K€ chaque année jusqu'en 2030). Bien que stable au niveau national, la contribution de la ville au fonds de péréquation des recettes communales s'inscrit en diminution à 77,5 K€ (81 K€ en 2020).

Les subventions exceptionnelles

8,2 K€ de primes ont été attribuées en 2021, soit 2,9 K€ de participation à l'achat de vélo à assistance électrique pour 29 dossiers instruits et 5,3 K€ de primes pour l'amélioration du patrimoine dans le bourg.

Le chapitre 67 porte la subvention d'équilibre de la commune au budget annexe, soit 549 K€ contre 691 K€ en 2020. La participation de la commune, qui tient compte d'une sous-réalisation des dépenses 2021 prévue pour l'Ecrin du fait du contexte sanitaire, n'a pas été versée en totalité. Des acomptes versés par la Ville en 2020 (contrats de cession) ont été remboursés suite à l'annulation des spectacles des Coquettes et de Yannick Noah, générant 25 600 € de recettes supplémentaires pour l'Ecrin et une baisse à due concurrence de la participation du budget principal. **Ainsi, 549 K€ ont été mandatés sur les 592 K€ prévus en 2021.**

Les subventions exceptionnelles versées aux associations s'élèvent à 2,8 K€ au bénéfice de 4 associations: Fondation Maréchal de Lattre, Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, Confrérie Talangevin, et Relieurs de Talant.

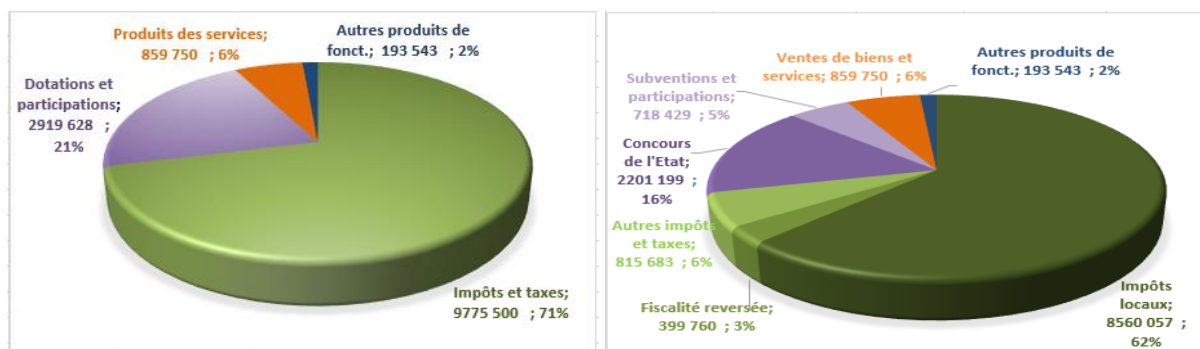
Par rapport aux prévisions 2021, 14 K€ de subventions n'ont pas été distribuées. Il s'agissait principalement de fonds destinés à compenser le coût de location de l'Ecrin pour le collège Boris Vian ainsi que des participations à des manifestations sportives et culturelles qui ont dû être annulées.

2- Les recettes de fonctionnement

Section de fonctionnement (opérations réelles)	Réalisé 2019	% d'évolution / n-1	Réalisé 2020	% d'évolution / n-1	Réalisé 2021	% d'évolution / n-1
Impôts locaux	8 401 903,00	5,4%	8 502 574,00	1,2%	8 560 057,00	0,7%
Fiscalité reversée	399 760,00	0,0%	399 760,00	0,0%	399 760,00	0,0%
Autres impôts et taxes	691 217,23	7,6%	713 717,31	3,3%	815 683,32	14,3%
Concours de l'Etat	2 404 831,00	-1,9%	2 422 939,00	0,8%	2 201 199,00	-9,2%
Subventions et participations	642 313,96	5,9%	709 979,84	10,5%	718 428,51	1,2%
Ventes de biens et services	992 580,60	56,4%	755 025,81	-23,9%	859 749,66	13,9%
Autres produits de fonctionnement	523 438,95	-24,3%	178 933,62	-65,8%	193 543,30	8,2%
Produits de fonctionnement	14 056 044,74	4,9%	13 682 929,58	-2,7%	13 748 420,79	0,5%

En mouvements réels, les recettes de fonctionnement, quasiment stables par rapport à 2020, s'élèvent à 13,75 M€ en 2021.

Composition des recettes de la section de fonctionnement en 2021



• **Les impôts et taxes**, arrêtés à 9,8 M€, représentent dorénavant 71 % des recettes de fonctionnement et sont en augmentation de 1,7% (+ 159 K€ par rapport à 2020).

Le produit de la fiscalité « ménages » s'élève à 8,56 M€, tenant compte du produit des rôles supplémentaires de taxe foncière sur les propriétés bâties (comptes 73111 et 7318), en augmentation de 57 K€ par rapport à 2020.

Le dispositif d'exonération de 30 % des bases de TFPB au bénéfice des bailleurs sociaux dans les quartiers de la politique de la ville est à nouveau effectif en 2021. Il s'applique à 570 K€ de bases exonérées et génère une perte de produit fiscal de 290 K€. Tenant compte de l'allocation compensatrice d'exonération versée par l'Etat, le coût de ce dispositif pour la commune est de 222 K€.

Hors dispositif d'exonération au bénéfice des bailleurs sociaux, les bases de foncier sur les propriétés bâties auraient augmenté de 0,3 % dont 0,2 % de revalorisation forfaitaire.

En 2021, les communes cessent de percevoir le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales et se voient transférer en contrepartie la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Sans hausse des taux votée mais tenant compte de la réforme de la taxe d'habitation, les taux de fiscalité s'appliquant en 2021 sont les suivants : 17,69% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants, 50,93% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 107,63 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

La fiscalité reversée est constituée en majeure partie de la dotation de solidarité communautaire versée par Dijon Métropole inchangée à 394 K€ en 2021.

Parmi les autres impôts et taxes se trouvent les taxes additionnelles aux droits de mutation qui ont rapporté à la commune 592 K€, soit 89 K€ de plus qu'en 2020. La taxe sur la consommation finale d'électricité, autre rentrée fiscale non négligeable, est également en augmentation avec un rendement de 195 K€ contre 187 K€ en 2020. La TLPE génère un produit de 22,3 K€ (12,4 K€ en 2020 du fait de la remise de 50% accordée pour aider les entreprises touchées par la crise sanitaire).

• **Les dotations et participations**, s'inscrivent en baisse de 6,8 % sous l'effet de la baisse des concours versés par l'Etat. Arrêtées à 2,9 M€, leur part dans les recettes de fonctionnement diminue légèrement (21 % en 2021 contre 23% en 2020).

Les concours de l'Etat représentent 2,2 M€ et sont constitués de la dotation globale de fonctionnement pour 2,07 M€ et de compensation d'exonération fiscale pour 127 K€ (perte de 195 K€/2020).

Si la DGF est relativement stable d'une année sur l'autre, deux facteurs influencent le montant des compensations d'exonération en forte diminution :

- A la baisse, suite à la réforme de la taxe d'habitation, avec la suppression de la compensation d'exonération de TH en 2021, cette dernière étant réintégrée dans le produit fiscal via le mécanisme du coefficient correcteur.

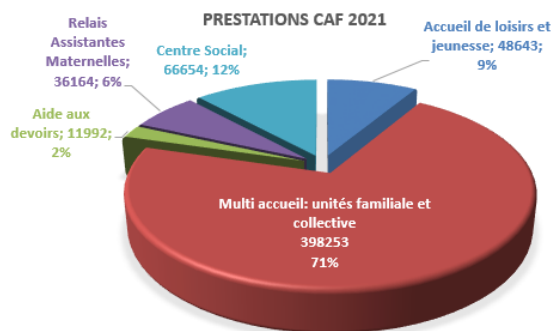
- A la hausse avec la compensation de 40,5 K€ issue de la nouvelle mesure d'exonération de la moitié des taxes foncières sur les propriétés bâties payées par les entreprises (article 29 de la LFI pour 2021).

Les subventions et participations augmentent de 1,2 %, soit un produit supplémentaire de 8,5 K€.

On constate principalement une augmentation du concours de la CAF de 22 K€ conjuguée à une baisse des autres participations avec la fin de la participation de la Région pour favoriser l'accueil des jeunes dans un lieu dédié au titre de la cohésion sociale (15 K€ encaissés en 2020) et de la participation de l'ARS à l'action « Activ'Santé » (3,3 K€ en 2020). De même l'Etat n'a pas reconduit en 2021 de subvention exceptionnelle pour l'achat de masques (25K€ en 2020) mais intervient dans le financement de nouvelles mesures, soit 11,8 K€ pour favoriser l'accès au numérique pour tous et le recrutement d'un conseiller numérique ; 4,6 K€ pour l'acquisition de matériels électoral (urnes et paroi plexiglas) et 3 K€ pour le recrutement d'apprentis. La dotation pour l'élaboration des titres sécurisés (CNI et passeports) s'est élevé à 8,6 K€. La commune n'a pas bénéficié en 2021 de la majoration de 3,5 K€ que l'Etat verse si les titres délivrés en n-1 excèdent 1875.

Sur 2021, l'Etat contribue au financement des emplois aidés (adulte Relais) pour 20 K€ et assure le remboursement des frais de tenue des élections pour 12 K€.

Au titre de la programmation du contrat de ville, 28 K€ ont été versés par la DDETS (direction départementale de l'emploi, du travail et des Solidarités) et 2 K€ par la DRAC pour le financement d'une action culturelle dans le cadre du contrat de ville.



La CAF participe au financement des prestations d'accueil pour l'enfance et la petite enfance à hauteur de 562 K€ en 2021 (+22 K€ /2020). Ces versements représentent les soldes 2020 et les premiers acomptes 2021 des prestations de Service Ordinaire et des Contrat Enfance Jeunesse (bonus territoire depuis la CTG).

165 K€ de crédits sont versés au titre du bonus territoire pour aider au fonctionnement des structures du multi accueil, du Relais d'assistantes Maternelles, de l'accueil de loisirs et jeunesse et participer au financement des postes de coordination jeunesse et petite enfance.

Un solde de 891 €, s'ajoutant au 82,6 K€ accordés en 2020, est également versé au titre de l'aide COVID. A noter toutefois qu'un contrôle financier de la CAF intervenu en 2022 a relevé un versement indu de 13,4 K€ au titre de la PSU 2020 qu'il conviendra de rembourser ultérieurement.

- **Le produit des services**, arrêté à 860 K€, est en augmentation de 13,9% et témoigne d'une certaine reprise des services proposés par la municipalité dans la période post confinement. Les redevances usagers (services culturels, sociaux, périscolaires et petite enfance) s'élèvent à 454 K€ en 2021 contre 372 K€ en 2020. S'agissant des remboursements du budget annexe au budget principal (remboursement de frais et de mise à disposition du personnel), ils sont stables à 305 K€ en 2021 (301 K€ en 2020). On note une hausse du produit de la vente des concessions cimetière (+8,8 K€).

- Parmi les **autres produits de fonctionnements** (chapitres 013, 75, 76 et 77) se trouvent les atténuations de charges constituées des remboursements d'assurance visant à compenser l'absentéisme du personnel. En 2021, la commune a versée une cotisation d'assurance de 75,4 K€ et perçu 133,3 K€ de remboursements. Le taux de sinistralité reste élevé à Talant et risque à termes de générer une hausse de la cotisation d'assurance statutaire.

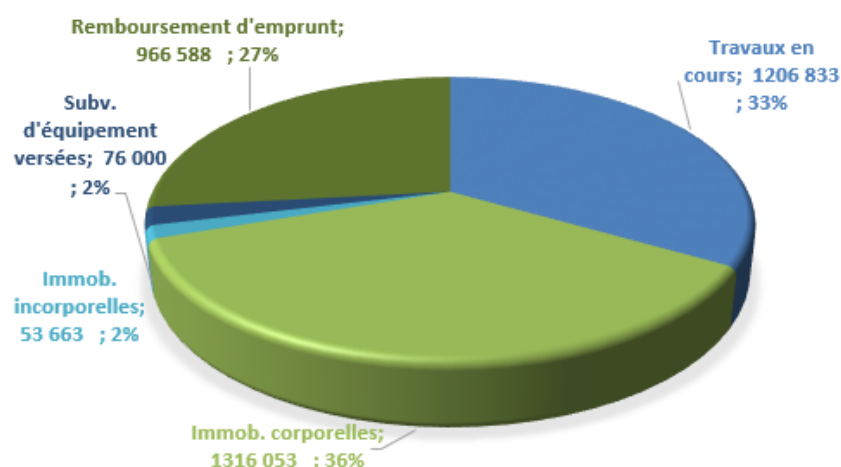
Les remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance concernent le versement du fonds de compensation du supplément familial de traitement, prévu à 7 K€, a été encaissé à 3,1 K€. Le coefficient, calculé chaque année au niveau national, est difficilement prévisible d'une année sur l'autre.

Le revenu des immeubles s'élève à 24 K€ en 2021, constant d'une année sur l'autre.

Parmi les recettes exceptionnelles figurent notamment des opérations de nettoyage de rattachements 2020 non réalisés pour 15 K€, les remboursements de trop versé pour 9 K€ dont 5, 5 K€ de reversement sur la cotisation de 28 K€ payées en 2020 au CAS, ainsi que des produits de cession pour 125 € (vente de matériel informatique aux agents). 9,4 K€ de produits exceptionnels divers pour des remboursements suite à sinistre ou des régularisations sur trop perçu.

3- Les dépenses d'investissement

• Les dépenses réalisées en 2021



Les dépenses réelles d'investissement (hors travaux en régie) s'élèvent à 3,6 M€ (2,9 M€ en 2020).

Les dépenses d'équipement (immobilisations corporelles et incorporelles, travaux en cours) réalisées pour 2,65 M€ en représentent 73 %, le solde étant constitué des dépenses financières (remboursement en capital de la dette pour 967 K€).

Malgré la persistance de contraintes liées à la situation sanitaire et tenant compte des engagements restant à réaliser **en 2022, le programme d'investissement prévu en 2021 a été réalisé à 94,5 %**, témoignant ainsi de la mobilisation constante des services techniques de la ville.

Libellé	Total Voté 2021	Mandaté 2021	Restes-à-réaliser 2022	Mandatés + RaR	Crédits 2021 annulés	Taux réalisation (avec RAR)
Immobilisations incorporelles	152 000,00	53 662,75	82 920,00	136 582,75	15 417,25	89,9%
Subventions d'équipement versées	110 000,00	76 000,00		76 000,00	34 000,00	69,1%
Immobilisations corporelles	1 717 643,44	1 316 053,44	284 779,27	1 600 832,71	116 810,73	93,2%
Immobilisations en cours	1 256 551,64	1 206 832,75	36 567,82	1 243 400,57	13 151,07	99,0%
Dépenses d'équipement	3 236 195,08	2 652 548,94	404 267,09	3 056 816,03	179 379,05	94,5%
Travaux en régie (bâtiments)	100 000,00	125 246,78		125 246,78	-25 246,78	125,2%
Travaux en régie (terrains)	80 000,00	53 727,53		53 727,53	26 272,47	67,2%
Dépenses imprévues	204 400,00			0,00	204 400,00	0,0%
Opérations financières (remboursement de la dette et plafond de gestion de trésorerie)	1 484 800,00	966 588,33		966 588,33	518 211,67	65,1%
Autres opérations d'ordre (intégration frais d'étude et récupération des avances sur travaux)	65 000,00	56 725,84		56 725,84	8 274,16	87,3%
Dépenses totales d'investissement	5 170 395,08	3 854 837,42	404 267,09	4 259 104,51	911 290,57	82,4%

Immobilisations incorporelles : 54 K€

- 37 K€ d'études dont 20 K€ pour une étude paysagère du Parc des cerisiers.
- 17 K€ pour l'achat de logiciels pour les services municipaux

Subventions d'équipements versées : 76 K€

76 K€ de subventions d'équipements représentant le solde à verser aux bailleurs sociaux sur les opérations engagées en 2020.

Immobilisations corporelles : 1,3 M€

- 529 K€ d'investissement a été réalisé au profit des écoles dont 502,3 K€ de travaux (302 K€ pour la rénovation de la cour Triolet maternelle), 14 K€ de mobiliers et équipements divers et 12,7 K€ de matériels informatiques.

- 145 K€ d'agencements de terrains dont 78 K€ pour les vignes et la construction des murgers de la Cotes aux Ails principalement.
- 341 K€ de travaux dans les bâtiments communaux parmi lesquels 24 K€ pour engager les travaux de rénovation de l'ATT, la rénovation de l'ascenseur et des travaux du centre Brassens dont l'ouverture de la galerie Vincenot pour 43 K€.
- L'achat d'une cellule au centre commercial du Point du jour pour 44 K€
- 70 K€ pour l'acquisition de 2 véhicules pour la police municipale
- 44 K€ de travaux sur réseaux dont 39 K€ pour la vidéo protection
- 27 K€ de travaux de reprises de concessions et de sépultures
- 49 K€ de matériels et équipements divers dont 17 K€ de fonds documentaire pour la Médiathèque ;

Immobilisations en cours : 1,2 M€

- 848 K€ pour la création des vestiaires du Stade Rude
- 284 K€ pour les travaux d'aménagement des locaux de la police municipale et 60 K€ pour ceux du Relais

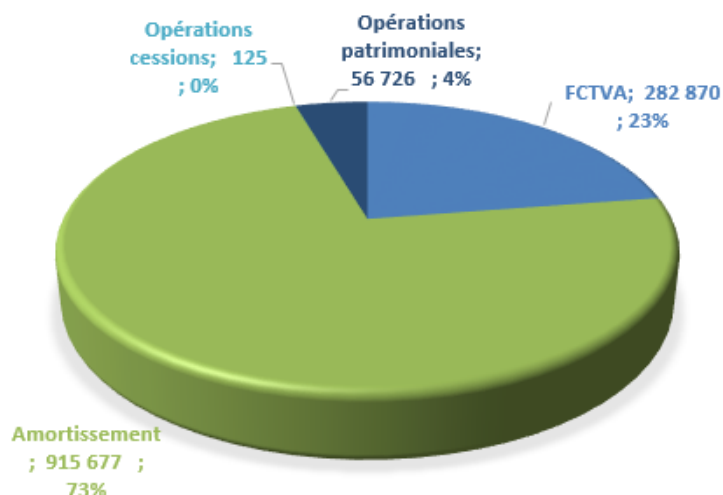
Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement par opérations de travaux telles que votées au budget primitif 2021 et amendées au cours de l'exercice par décisions modificatives.

Nature	Libellé	Service Ge	Mt Voté BP21	Mt Voté BS 21	Mt Voté DMS 21	Mt Reports	Total Voté 21	Mt Mandaté 21	RAR 21	Crédits annulés
2031	Etude énergétique thermique des bâtiments	TECH	39 000,00	20 000,00			59 000,00		57 960,00	1 040,00
2031	Etudes réaménagement écoles: cour Macé et entrée Pévert	TECH	11 000,00				11 000,00	6 960,00		4 040,00
2031	Assistance maîtrise ouvrage études videoprotection	TECH	15 000,00	- 15 000,00			0,00			0,00
2031	Etude amélioration thermique Brassens	TECH				8 220,00	8 220,00	8 040,00	180,00	0,00
2031	Mission ingénierie électrique gymnase MTE	TECH					0,00	1 800,00	600,00	- 2 400,00
2031	Etudes voirie	TECH	5 000,00	0,00	0,00		5 000,00			5 000,00
2031	Etudes patrimoine paysager communal	TECH	30 000,00	0,00	6 000,00		36 000,00	20 214,00	23 400,00	- 7 614,00
2051	Logiciels services municipaux	INFOR	31 000,00			780,00	31 780,00	16 648,75	780,00	14 351,25
2051	Logiciels écoles	INFOR	1 000,00				1 000,00			1 000,00
	Sous-total immobilisations incorporelles		132 000,00	5 000,00	6 000,00	9 000,00	152 000,00	53 662,75	82 920,00	15 417,25
204182	Subvention d'équipement versée à Grand Dijon Habitat	RELAIS				53 200,00	53 200,00	53 200,00		0,00
20421	Subvention d'équipement versée à	RELAIS	0,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00			34 000,00
20422	Subvention d'équipement versée à Hebellis Villéo	RELAIS	0,00	0,00	0,00	22 800,00	22 800,00	22 800,00		0,00
	Sous-total subventions d'équipements versées		0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	76 000,00	0,00	34 000,00
2116	Travaux de reprise de concessions et sépultures	AG	30 000,00	0,00	18 000,00	0,00	48 000,00	26 786,00	21 178,00	36,00
2118	Bornages et levées topographiques	TECH	10 000,00	0,00	0,00	1 542,00	11 542,00	1 542,00	0,00	10 000,00
2128	Travaux escalier préau primaire Langevin	TECH	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	11 622,00	0,00	- 1 622,00
2128	Achat poubelles squares	TECH	15 000,00	0,00	0,00	5 406,00	20 406,00	5 406,00		15 000,00
2128	Acquisition illuminations de Noël	TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 221,62		- 15 221,62
2128	Travaux murets	TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 504,20		- 7 504,20
2128	Création parcours santé	TECH	35 000,00	- 10 000,00	0,00	0,00	25 000,00	15 841,80	7 450,44	1 707,76
2128	Acquisition blocs de béton et gabions	TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 591,60		- 6 591,60
2128	Diagnostic géotechnique falaise Combe Valton	TECH	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	5 160,00		14 840,00
2128	Programme de rénovation des aires de jeux	TECH	20 000,00				20 000,00			20 000,00
2128	Travaux site d'escalade	TECH	15 000,00				15 000,00			15 000,00
2128	Pose drain, vanne et bordure jardins familiaux	TECH	0,00	0,00	0,00	4 920,00	4 920,00	0,00	4 920,00	0,00
2128	Construction de murgers Côte aux Ails	TECH	55 000,00	25 000,00	0,00	42 655,50	122 655,50	76 241,00		46 414,50
2128	Préparation terrains avant plantation vignes	TECH	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	1 860,00		140,00
2135	Réfection salle du Conseil (acquisition système de conférence)	TECH	75 000,00				75 000,00	80 615,23	360,00	- 5 975,23
2135	Rénovation bureaux 1er étage Eudes III	TECH	50 000,00				50 000,00	26 765,18	18 909,37	4 325,45
2135	Travaux menuiserie TECH	TECH				5 862,00	5 862,00	10 459,20		- 4 597,20
2135	Rénovation climatisation Chapitre	TECH	80 000,00				80 000,00	59 024,03	13 016,01	7 959,96
2135	Rénovation menuiserie Chapitre	TECH	27 000,00				27 000,00		28 220,00	- 1 220,00
2135	Rénovation Faux plafond bureau DGS Chapitre	TECH					0,00	4 348,80		- 4 348,80
2135	Travaux rénovation bureau VB	TECH				1 598,06	1 598,06	4 407,26		- 2 809,20
2135	Travaux installation borne électrique	TECH					0,00		4 762,56	- 4 762,56
2135	Travaux installation borne électrique	TECH					0,00		2 324,11	- 2 324,11
2135	Aménagement cloison vestiaire filles CTM	TECH					0,00	2 927,40		- 2 927,40
2135	Rénovation réseau CTM	TECH					0,00	4 200,00		- 4 200,00
2135	Travaux divers bâtiments	TECH	80 000,00				80 000,00			80 000,00
2135	Travaux sécurité incendie	TECH					0,00	5 280,00		- 5 280,00
2135	Remplacement faux plafonds divers sites	TECH					0,00	1 995,65		- 1 995,65
2135	Totems divers bâtiments	TECH					0,00	3 421,20		- 3 421,20
2135	Point de situation AD/AP	TECH				7 152,00	7 152,00		7 152,00	0,00
2135	Signalétique	TECH		4 000,00			4 000,00			4 000,00
2135	Borne recharge électrique sous sol CCPJ	TECH		10 000,00			10 000,00			10 000,00
2135	Travaux installation borne électrique PM	TECH					0,00		1 736,11	- 1 736,11
2135	Travaux dans les écoles	TECH	25 000,00				25 000,00			25 000,00
2135	Rénovation salle 4 école Curie	TECH					0,00	9 261,12		- 9 261,12
2135	Travaux buanderie Prévert	TECH					0,00	1 399,20		- 1 399,20
2135	Travaux ventilation restaurant Langevin	TECH					0,00	11 942,10		- 11 942,10
2135	Ecole Macé remplacement menuiserie salle de motricité	TECH	6 000,00				6 000,00	7 885,58		- 1 885,58
2135	Remplacement alarme anti intrusion Ecole Macé	TECH				7 479,37	7 479,37	7 479,37		0,00
2135	Travaux peinture sol cour Langevin maternelle	TECH	3 000,00				3 000,00	489,49		2 510,51
2135	Réfection salle polyvalente Langevin maternelle	TECH	25 000,00				25 000,00	7 878,72	24 467,39	- 7 346,11
2135	Signalétique Langevin Maternelle	TECH					0,00	1 191,60		- 1 191,60
2135	Installation combiné vidéo Langevin maternelle	TECH					0,00	1 160,40		- 1 160,40
2135	Rénovation Cour Triolet maternelle	TECH	200 000,00	135 000,00			335 000,00	292 511,12	26 011,28	16 477,60
2135	Peinture et faux-plafond couloir Curie primaire	TECH	16 000,00				16 000,00	11 076,26		4 923,74
2135	Remplacement fenêtres couloir Curie primaire	TECH	18 000,00				18 000,00	30 780,00		- 12 780,00
2135	Reconstruction restaurant scolaire Curie primaire	TECH	20 000,00				20 000,00	5 254,80	22 849,80	- 8 104,60
2135	Peinture couloir rdc Langevin primaire	TECH	5 000,00				5 000,00	5 730,28		- 730,28

Nature	Libellé	Service Ge	Mt. Voté BP21	Mt. Voté BS 21	Mt. Voté DMS 21	Mt Reports	Total Voté 21	Mt Mandaté 21	RAR 21	Crédits annulés
2135	Réfection sanitaires filles Langevin primaire	TECH	10 000,00				10 000,00			10 000,00
2135	Signalisation Ad'Ap Langevin primaire	TECH					0,00		1 952,77	- 1 952,77
2135	Travaux grillage SUM Langevin	TECH				1 872,00	1 872,00	1 872,00		0,00
2135	Travaux interphone Langevin primaire	TECH					0,00	2 011,42		- 2 011,42
2135	Travaux bureau Directrice Langevin primaire	TECH					0,00	3 134,40		- 3 134,40
2135	Etude topographique Langevin	TECH					0,00	5 850,00		- 5 850,00
2135	Remplément menuiseries salles 16 et 17 Prévert primaire	TECH	16 000,00				16 000,00	15 333,96	5 102,40	- 4 436,36
2135	Etude topographique école Prévert	TECH					0,00		4 674,00	- 4 674,00
2135	Travaux conduite éclairage public Prévert primaire	TECH					0,00	6 000,00		- 6 000,00
2135	Rénovation plonge Prévert	TECH					0,00	2 220,00		- 2 220,00
2135	Divers travaux Prévert primaire	TECH					0,00	768,00		- 768,00
2135	Travaux Ad'Ap Triolet primaire	TECH	65 800,00	0,00	0,00	0,00	65 800,00	22 867,06	2 519,04	40 413,90
2135	Luminaires pour la cantine et le hall Primaire Triolet	TECH					0,00	3 570,00		- 3 570,00
2135	Acquisitio four restaurant Triolet	TECH					0,00	3 528,00		- 3 528,00
2135	Travaux électrique local aide aux devoirs Prévert	TECH					0,00	3 258,14		- 3 258,14
2135	Installation visiophone Triolet primaire	TECH					0,00	14 160,00		- 14 160,00
2135	Travaux terrassement Triolet	TECH					0,00	2 160,00		- 2 160,00
2135	Ouverture galerie Vincenot	TECH	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 386,17		- 386,17
2135	Rénovation sous-stations chauffage Vincenot	TECH	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00	0,00	9 974,02	25,98
2135	Rénovation éclairage salle Schuman	TECH	10 000,00	- 8 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00		2 000,00
2135	Rénovation vitrail église Notre Dame	TECH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 307,42		- 7 307,42
2135	Rénovation ascenseur Brassens	TECH	80 000,00	- 40 000,00			40 000,00	29 377,60	8 783,40	1 839,00
2135	Travaux galerie + reprise entrée Brassens	TECH					0,00	3 958,52		- 3 958,52
2135	Signalétique Bibliothèque	TECH					0,00		247,20	- 247,20
2135	Pose miroirs Turbine	TECH				2 996,76	2 996,76	2 996,76		0,00
2135	Travaux chauffage Turbine	TECH					0,00	5 113,35		- 5 113,35
2135	Réfection plafond Schuman + luminaires	TECH					0,00	6 388,30		- 6 388,30
2135	Signalétique totems Michelet	TECH					0,00	931,20		- 931,20
2135	Remplacement Transformateur Gymnase MTE	TECH	18 000,00		- 6 000,00	1 355,30	13 355,30	18 755,30		- 5 400,00
2135	Réfection étanchéité toiture Salle Colas	TECH	42 000,00	- 42 000,00			0,00			0,00
2135	Travaux aménagement salle Colas	TECH					0,00	2 083,20		- 2 083,20
2135	Travaux plomberie MTE	TECH					0,00	5 469,55		- 5 469,55
2135	Traitement mur pignon Gymnase Santana	TECH	10 000,00				10 000,00	5 087,51		4 912,49
2135	Pose potences acier gymnase Santana	TECH					0,00	2 478,00		- 2 478,00
2135	Modification commande éclairage Santana	TECH					0,00		2 332,08	- 2 332,08
2135	Rénovation ATT pool house + accessibilité vestiaires	TECH	50 000,00	0,00	0,00	4 800,00	54 800,00	24 447,90	41 036,10	- 10 684,00
2135	Travaux branchement eau stade Rude	TECH					0,00		5 727,77	- 5 727,77
2135	Installation fibre stade Rude	TECH					0,00	11 220,02		- 11 220,02
2135	Travaux de couverture club jeunes	TECH					0,00	292,63	1 960,97	- 2 253,60
2135	Travaux électrique Presbytère	TECH					0,00	1 158,12		- 1 158,12
2135	Réparation liaison entre deux sites	TECH				1 702,85	1 702,85		1 702,85	0,00
2138	Achat cellule (local Djahon) centre commercial	TECH		45 000,00			45 000,00	44 200,00		800,00
21533	Travaux sur réseaux de vidéo protection	TECH	20 000,00	50 000,00			70 000,00	39 174,53		30 825,47
21533	Travaux sur réseaux électriques	TECH					0,00	4 732,17		- 4 732,17
2158	Matériels et outillages techniques Police	POLICE			3 000,00		3 000,00			3 000,00
2182	Acquisition fourgon électrique CTM	TECH	40 000,00				40 000,00	27 354,56		12 645,44
2182	Acquisition véhicule équipé Police	TECH	25 000,00	40 000,00			65 000,00	69 755,52		- 4 755,52
2183	Matériel informatique services municipaux	INFOR	20 000,00				20 000,00	19 160,41	1 009,63	- 170,04
2183	Achat photocopieur Police	AG		3 400,00			3 400,00	3 263,56		136,44
2183	Matériel informatique écoles	INFOR	15 000,00				15 000,00	12 706,70	2 197,46	95,84
2184	Achat mobilier services municipaux	AG	10 000,00	2 000,00		3 467,20	15 467,20	19 964,31	4 056,42	- 8 553,53
2184	Achat mobilier écoles	AG	2 000,00	0,00	4 600,00	0,00	6 600,00	1 481,62	1 755,43	3 362,95
2184	Achat mobilier restaurants scolaires	AG	3 000,00				3 000,00	1 730,78		1 269,22
2184	Achat mobilier vestiaires Rude	AG		6 600,00			6 600,00			6 600,00
2188	Achat outillage CTM	TECH	5 000,00				5 000,00	6 961,33		- 1 961,33
2188	Acquisition centrale aspiration CTM	TECH					0,00	4 740,00		- 4 740,00
2188	Achat défibrillateurs	TECH	7 500,00				7 500,00	10 713,60		- 3 213,60
2188	Achat extincteurs de formation + recharge	TECH	3 600,00				3 600,00			3 600,00
2188	Achat matériels divers sites (banuns, barrières	TECH	25 000,00				25 000,00	9 745,56	207,10	15 047,34
2188	Achat matériel informatique services	INFOR	2 500,00				2 500,00	2 134,52		365,48
2188	Achat matériel élections (urnes, isolements)	AG			7 000,00		7 000,00	6 398,82		601,18
2188	Achat d'armes Police municipale	POLICE					0,00		2 920,00	- 2 920,00
2188	Matériels pour les écoles	ENS	6 300,00				6 300,00	3 114,86		3 185,14
2188	Matériels Maternelle Macé	ENS	130,00				130,00			130,00
2188	Radio CD pour Maternelle Prévert	ENS	100,00				100,00	89,98		10,02
2188	Enceintes + casques pour Maternelle Triolet	ENS	200,00				200,00	188,70		11,30
2188	Matériels Primaire Curie	ENS	120,00				120,00			120,00
2188	Radio CD pour Primaire Langevin	ENS					0,00	120,00		- 120,00
2188	Lave linge, lave vaisselle Primaire Prévert	TECH					0,00	4 535,96		- 4 535,96
2188	Lave lingeet tube inox rampe Primaire Triolet	TECH					0,00	2 021,59		- 2 021,59
2188	Fonds documentaire Médiathèque	MED	17 650,00				17 650,00	17 179,69		470,31
2188	Remplacement piano cuisson Cellier	TECH					0,00	3 960,00		- 3 960,00
2188	Matériels sport	SPORT	7 700,00			1 634,40	9 334,40	4 882,73		4 451,67
2188	Acquisition laveuse sols	SPORT					0,00	3 560,76		- 3 560,76
2188	Matériels Club jeunes	CLUB	1 000,00				1 000,00			1 000,00
Sous-total immobilisations corporelles			1 375 600,00	221 000,00	26 600,00	94 443,44	1 717 643,44	1 316 053,44	284 779,27	116 810,73
2312	Stade Rude: création vestiaires, travaux fibre	TECH	26 500,00	5 000,00		867 751,28	899 251,28	847 970,25	24 148,92	27 132,11
2313	Travaux aménagement accueil Relais	TECH	45 000,00	20 000,00			65 000,00	60 388,19	6 389,16	- 1 777,35
2313	Travaux aménagement locaux Police	TECH	30 000,00	20 000,00		232 300,36	282 300,36	283 584,54	6 029,74	- 7 313,92
2313	Solde assurance dommage ouvrage pour travaux MTE	TECH		5 000,00	5 000,00		10 000,00	4 922,47		5 077,53
238	Avance travaux aménagement cour Triolet	TECH					0,00	9 967,30		- 9 967,30
Sous-total immobilisations en cours			101 500,00	50 000,00	5 000,00	1 100 051,64	1 256 551,64	1 206 832,75	36 567,82	13 151,07
	Dépenses imprévues	FIN	0,00	250 000,00	- 45 600,00	0,00	204 400,00	0,00		204 400,00
	Travaux en régie Bâtiments		70 000,00	30 000,00			100 000,00	125 246,78		- 25 246,78
	Travaux en régie aménagement de terrains		80 000,00				80 000,00	53 727,53		26 272,47
	Opérations financières et autres opérations d'ordre		1 484 800,00	0,00	65 000,00	0,00	1 549 800,00	1 023 314,17	0,00	526 485,83
DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT			3 243 900	556 000	57 000	1 313 495,08	5 170 395,08	3 854 837,42	404 267,09	911 290,57

Les dépenses restant à réaliser sur 2022 s'élèvent à 404 K€ et concernent 83 K€ d'études dont 58 K€ d'étude énergétique des bâtiments, le solde des travaux du stade Rude et de l'aménagement des locaux Relais et Police pour 37 K€, 285 K€ d'immobilisations corporelles dont pour les plus significatives 41 K€ pour la rénovation de l'ATT, 23 K€ pour la restructuration du restaurant primaire Curie, 26 K€ pour la rénovation de la cour Triolet, 24 K€ pour la réfection de la salle polyvalente Langevin maternelle, 60 K€ pour les travaux de rénovation du Chapitre et du 1^{er} étage de Eudes III.

Le financement de l'investissement



- **Les produits budgétaires encaissés en 2021** se sont élevés à 1,25 M€ contre 6,87 M€ en 2020.

Le FCTVA qui passe de 690 K€ en 2020 à 283 K€ en 2021 constitue la totalité des opérations réelles de la section. Les répercussions budgétaires de la pause de l'investissement intervenue en 2020 impacte le FCTVA perçu en n+1.

Il n'y a pas de souscription d'emprunt, et aucun besoin de financement 2020 à couvrir par une recette complémentaire d'investissement en 2021 au 1068.

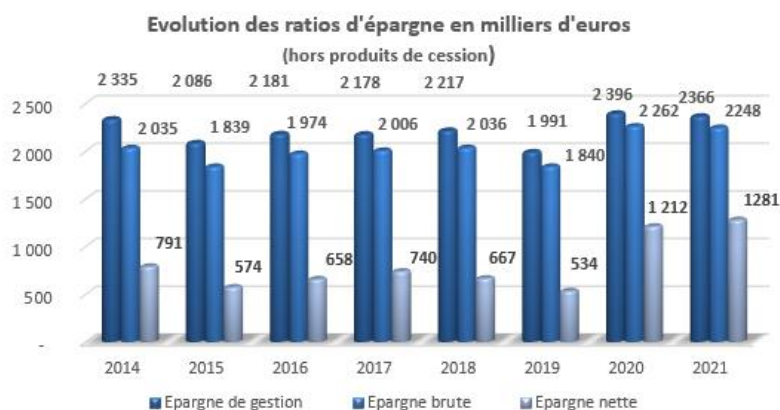
Les mouvements d'ordre budgétaire regroupent les amortissements pour 0,9 M€, des opérations de cessions à la marge, ainsi que des opérations patrimoniales pour 56,7 K€ afin d'enregistrer l'intégration des frais d'études et d'insertion, ainsi que la récupération d'avance sur travaux.

- **Les recettes notifiées non ordonnancées** (restes-à-réaliser) s'élèvent à 824 K€ en 2021 et sont constituées de subventions notifiées à percevoir sur 2022 pour le financement des vestiaires du stade Rude, l'aménagement des locaux du Relais et de la Police municipale ou encore la rénovation des menuiseries de la mairie annexe, soit 323 K€ du Conseil départemental 21 et 409 K€ de l'Etat (DETR) et 5 K€ de la Fédération Française de Football.

II - Les indicateurs de la santé financière de la collectivité

A - Les ratios d'épargne

L'analyse financière locale distingue traditionnellement trois épargnes : l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette. Afin de neutraliser les fluctuations liées aux recettes exceptionnelles et d'obtenir des bases de comparaison plus pertinentes, il convient de soustraire du calcul de ces différents soldes les produits de cessions figurant au compte 775 que la commune encaisse de façon inégale dans le temps (294 K€ en 2014, 507 K€ en 2016, 504 K€ en 2018, 422 K€ en 2019 et 8 K€ en 2020, 125 € en 2021).



L'épargne de gestion constituée du solde entre recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement hors mouvements financiers représente l'épargne disponible afin d'assurer le règlement des intérêts. Arrêté à 2,36 M€ ce ratio diminue légèrement en 2021 sous l'effet d'une hausse des dépenses de fonctionnement hors intérêt plus accentuée que celle des recettes de fonctionnement.

L'épargne brute constituée de l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 2,25 M€. Les dépenses de fonctionnement augmentent toujours plus vite que les recettes. La baisse de la charge financière ne parvient pas à combler ce différentiel.

Enfin, **l'épargne nette** équivalent à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette augmente par rapport à 2020 boostée par une échéance d'emprunt en baisse de 84 K€ d'une année sur l'autre. Une fois l'annuité de la dette assurée, l'exercice 2021 dégage un excédent de 1,3 M€ pour le financement de l'investissement.

Les marges de manœuvre dégagées par l'exercice 2021 sont sensiblement comparables à celles de 2020. On voit bien par rapport aux années précédentes l'effet bénéfique du désendettement amorcé ces deux dernières années sur les ratios d'épargne nette.

Les amortissements pratiqués par la commune continuent de diminuer dans les mêmes proportions que chaque année ; à savoir une baisse de 100 K€ issue de la révision de la politique d'amortissement votée en 2014 et qui continue à produire ses effets.

B - Marges de financement

La marge d'autofinancement courant (charges de fonctionnement + remboursement de la dette) / produits de fonctionnement) s'améliore encore en 2021, passant de 91,1% à 90,7%. Ce ratio mesure la capacité de la commune à financer l'investissement sans recourir à l'emprunt une fois les charges obligatoires payées.

Le ratio frais de personnel (compte 64) + intérêts de la dette + participations / produits de fonctionnement qui étudie la **rigidité des charges** demeure constant à 51,6 % contre 51,8% en 2020. Calculé à partir des données DGFIP 2020, il se situait à 52,5 % à Talant contre 54,1 % dans la strate. Là aussi, le ratio s'améliore légèrement et reste en deçà des moyennes de la strate.

C - Les ratios d'endettement

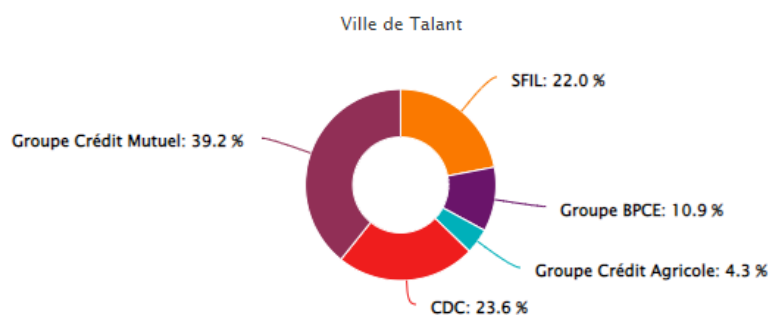
Caractéristiques de l'encours de dette

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 345 139 €	1,33%	11 ans et 5 mois	6 ans	10

Au 31/12/2021, la dette de la ville de Talant se compose de 10 emprunts (dont un emprunt revolving), conclus auprès de 5 établissements prêteurs pour un encours total de 8 345 139€.

Répartition des prêteurs (en % de l'encours)

Finance active



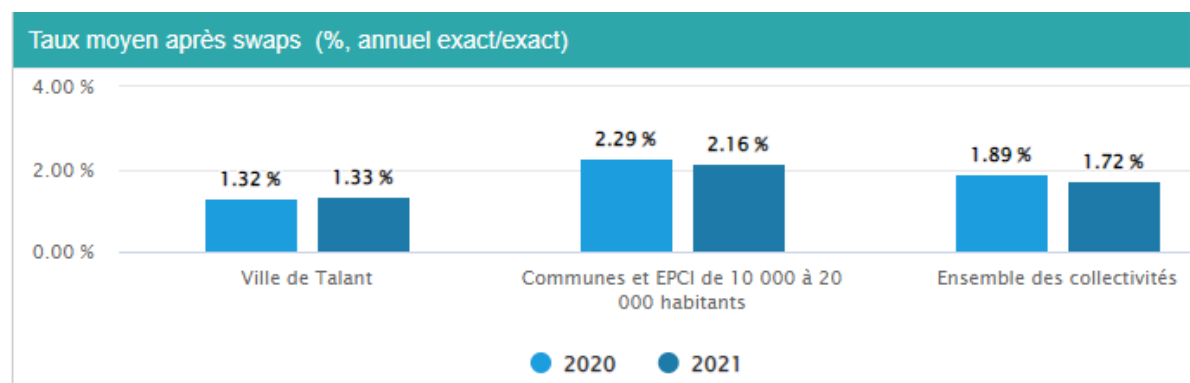
Finance active

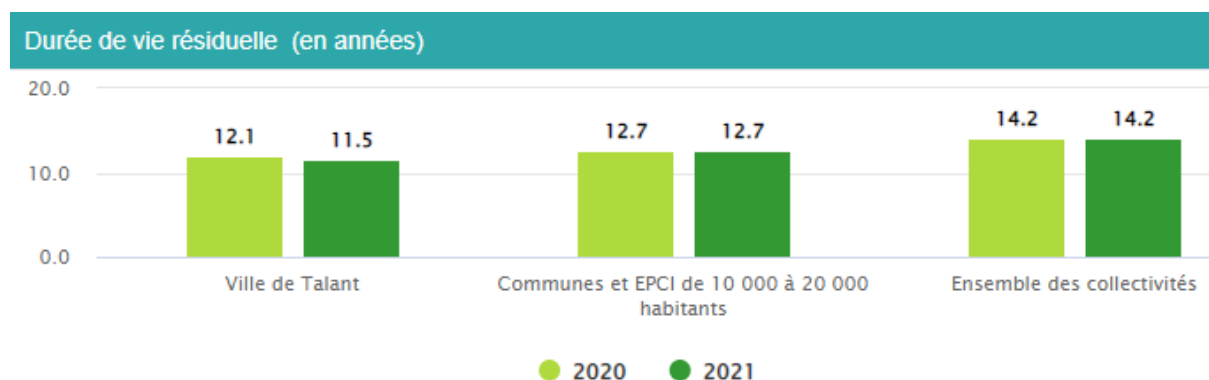
68,2 % de l'encours de dette est indexé sur des taux fixes. 23,6 % de l'encours est constitué par deux emprunts révisables indexés sur le livret A et le livret de développement durable. Il reste un emprunt à taux variable constituant 8,2% du stock de dette. Tous ces emprunts relèvent de la classification 1 A selon la charte Gissler, soit le risque le plus faible possible.

Sans nouvelle mobilisation d'emprunt en 2021, la commune s'est désendettée de 967 K€ durant l'exercice, soit le remboursement en capital de la dette, emprunt revolving compris.

Evolution de l'encours de dette en € entre 2020 et 2021		
Encours de dette au 31/12/2020		9 311 728
Amortissement de la dette effectué en 2020	-	966 588
Emprunt nouveau mobilisé en 2020	+	-
Encours de dette au 31/12/2021	=	8 345 139

Le taux moyen de la dette reste relativement constant à de 1,33 % (1,32% en 2020)

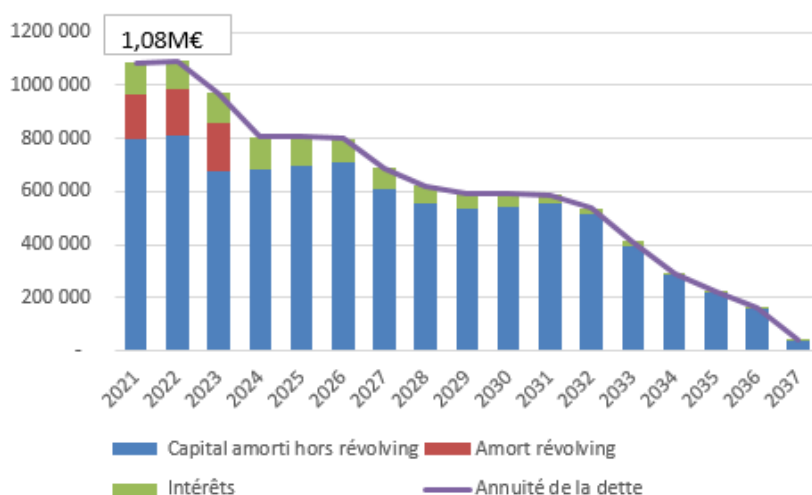




Le seul emprunt à taux variable, basé sur Euribor 1 mois, génère une charge d'intérêt nulle puisque le taux demeure négatif. Le livret A n'a pas connu de revalorisation en 2021, et reste stable à 0,5 %, et le LEP à 1%. Le taux moyen des emprunts à taux fixe qui représentent 68% de l'encours augmente légèrement (de 1,54 % en 2020 à 1,55 % en 2021), ce qui accentue légèrement le taux moyen de l'ensemble des risques.

Aucun emprunt n'est arrivé à échéance en 2021.

Le profil de remboursement de la dette (annuité de la dette)



Le service de la dette s'élève à 1,08 M€ en 2021 dont 0,97 K€ de remboursement en capital et 0,11 M€ de charge d'intérêts. La courbe représentant l'annuité s'infléchit en 2024 avec la fin de l'amortissement de l'emprunt revolving, sans incidence sur la charge d'intérêt puisque cet emprunt a un taux fixé à zéro.

Le poids de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement continue de baisser sous l'effet de la diminution de l'annuité (-0,1 M€ / 2020). Le ratio s'établit à 7,9 % en 2020 contre 8,7 % en 2020.

La Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) de la commune passe sous le seuil des 4 années. Au 31/12/2021, il faudrait 3 ans et 8 mois à la commune pour se désendetter si elle y consacrait la totalité de son épargne brute.

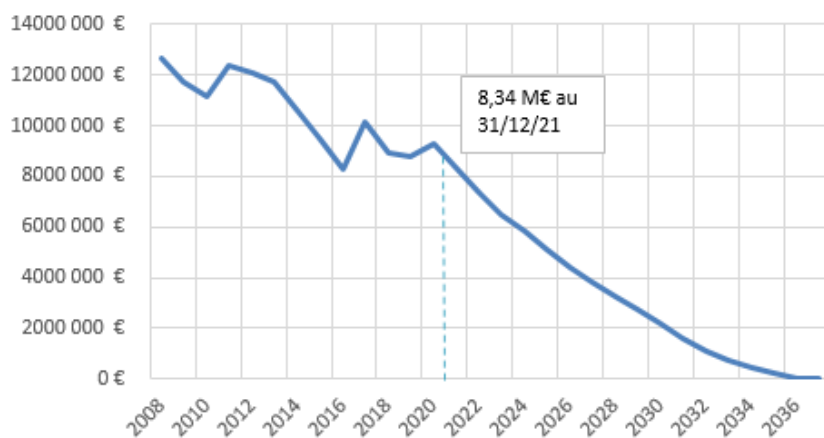
Ce ratio ne cesse de baisser depuis 2018 et témoigne d'une bonne solvabilité de la commune.

Le niveau d'endettement de la commune (encours de dette/RRF) diminue à 60,7 % en 2021 contre 68,1 % en 2020 du fait de la baisse significative de l'encours de dette.

En 2020, les analyses DGFIP font état d'un ratio de 68,8 % pour la commune et 64,4% pour la strate.

En 2021, l'encours de dette est de 704 € par habitant (781 € en 2020) et l'annuité de 91 € par habitant (99 € en 2020). La commune poursuit le désendettement engagé depuis 2018. En l'absence de mobilisation d'emprunt en 2022, la commune se désendettera de 0,99 M€ supplémentaires.

Le capital restant dû au 31/12/N



III - La reprise et l'affectation du résultat 2021

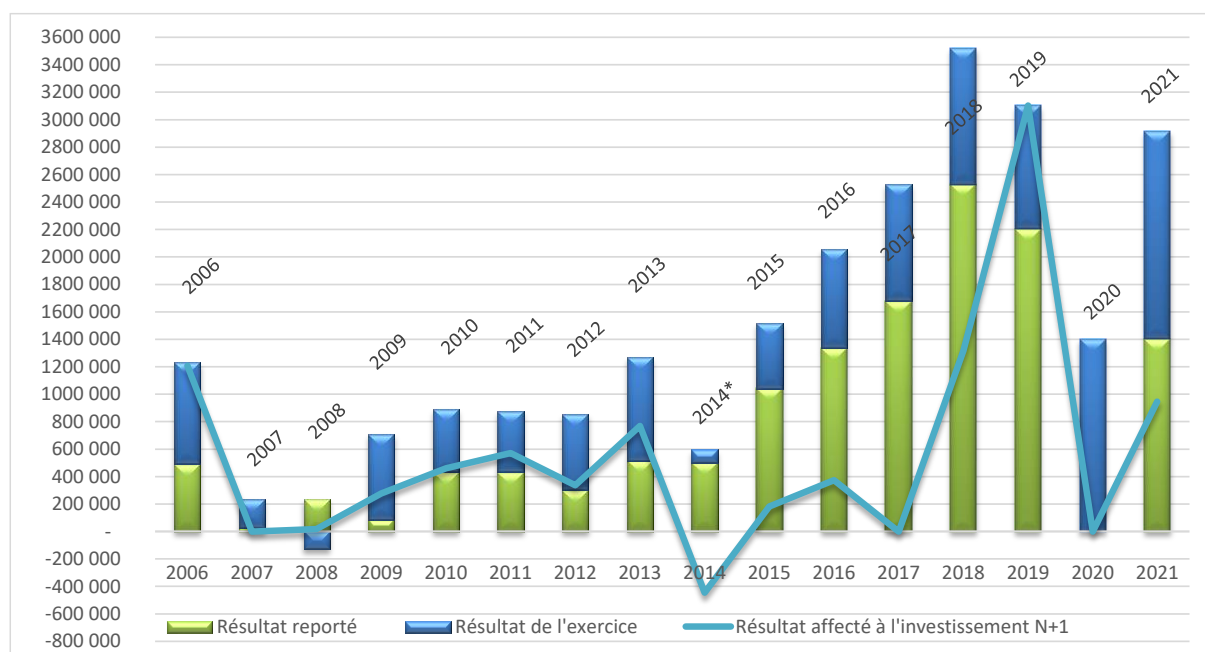
A - La détermination des résultats 2021

Mouvements budgétaires	Réalizations budgétaires 2021		TOTAL
	Dépenses	Recettes	
Investissement	3 854 837,42	1 255 398,15	-2 599 439,27
Fonctionnement	12 416 543,91	13 927 395,10	1 510 851,19
Résultat de l'exercice 2021	16 271 381,33	15 182 793,25	- 1 088 588,08
Résultat fonct 2020		1 402 396,46	1 402 396,46
Résultat inv. 2020		1 232 792,27	1 232 792,27
Report résultats antérieurs	-	2 635 188,73	2 635 188,73
Résultat de clôture exercice 2021	16 271 381,33	17 817 981,98	1 546 600,65
Restes à réaliser 2021	404 267,09	824 279,00	420 011,91
Excédent cumulé global			1 966 612,56

En 2021, le résultat courant, impacté par un solde d'exécution de la section d'investissement de -2,6 M€, est globalement déficitaire à 1,09 M€.

Toutefois, la reprise du résultat antérieur de 2,6 M€ permet d'obtenir un résultat de clôture de 1,55 M€ qui, corrigé du solde positif des restes-à-réaliser sur 2022, permet de dégager un excédent cumulé global de 1,97 M€ en fin d'exercice 2021.

B - L'évolution du résultat de fonctionnement et de son affectation



Tenant compte d'un résultat antérieur reporté de 1,4 M€, et du résultat courant de l'exercice 2021 de 1,5 M€, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 2,9 M€, retrouvant le niveau de 2019.

C - L'affectation des résultats depuis 3 ans

Proposition d'affectation du résultat 2021 soumise au vote		2020		2019	
INVESTISSEMENT :		INVESTISSEMENT :		INVESTISSEMENT :	
Résultat reporté	1 232 792,27	Résultat reporté	-2 577 843,22	Résultat reporté	-1 877 814,74
Solde d'exécution 2021	-2 599 439,27	Solde d'exécution 2020	3 810 635,49	Solde d'exécution 2019	-700 028,48
Résultat cumulé (déficit)	-1 366 647,00	Résultat cumulé (déficit)	1 232 792,27	Résultat cumulé (déficit)	-2 577 843,22
Restes à réaliser :		Restes à réaliser :		Restes à réaliser :	
Depenses	404 267,09	Depenses	1 313 495,08	Depenses	585 353,59
Recettes	824 279,00	Recettes	409 000,00	Recettes	
Solde des restes à réaliser	420 011,91	Solde des restes à réaliser	-904 495,08	Solde des restes à réaliser	-585 353,59
Besoin de financement	-946 635,09	Besoin de financement	328 297,19	Besoin de financement	-3 163 196,81
FONCTIONNEMENT :		FONCTIONNEMENT :		FONCTIONNEMENT :	
Résultat reporté	1 402 396,46	Résultat reporté	0,00	Résultat reporté	2 204 982,59
Résultat de l'exercice 2021	1 510 851,19	Résultat de l'exercice 2020	1 402 396,46	Résultat de l'exercice 2019	897 887,96
Résultat cumulé (excédent)	2 913 247,65	Résultat cumulé (excédent)	1 402 396,46	Résultat cumulé (excédent)	3 102 870,55
AFFECTATION DES RESULTATS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :		AFFECTATION DES RESULTATS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :		AFFECTATION DES RESULTATS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	946 635,09	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)		Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	3 102 870,55
Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)		Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)		Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)	
Excédent de fonctionnement (compte 002)	1 966 612,56	Excédent de fonctionnement (compte 002)	1 402 396,46	Excédent de fonctionnement (compte 002)	0,00
				Recette complémentaire en investissement	60 326,26

Traditionnellement, depuis 2016, la section de fonctionnement dégage un résultat courant positif qui oscille entre 0,7 et 1 M€. Depuis 2020, porté par la sous-réalisation des dépenses impactées par la crise sanitaire, l'excédent courant dégagé est de l'ordre de 1,4 à 1,5 M€

En 2021, le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 2,9 M€.

Tenant compte des restes-à-réaliser en 2022, le besoin de financement de l'exercice s'élèvera à 0,95 M€ et sera résorbé par l'affectation d'une partie de l'excédent cumulé de fonctionnement. L'excédent net restant à affecter sera de 1,97 M€.

Affecté au fonctionnement au budget supplémentaire 2022, il pourra servir indifféremment à la couverture des dépenses de fonctionnement ou d'investissement 2022.

Le Budget annexe « Gestion de l'Ecrin »

En mouvements budgétaires et tenant compte des différentes décisions modificatives intervenues, les prévisions budgétaires 2021 se sont élevées à 1,07 M€ en dépenses et en recettes.

En mouvements réels

Mouvements réels hors résultats antérieurs	Prévisions réelles 2021		Réalizations réelles 2021		Taux d'exécution 2021	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	70 400,00	-	60 392,68	-	85,79%	
Fonctionnement	743 188,00	813 409,96	651 678,05	720 651,73	87,69%	88,60%
Total	813 588,00	813 409,96	712 070,73	720 651,73	87,52%	88,60%

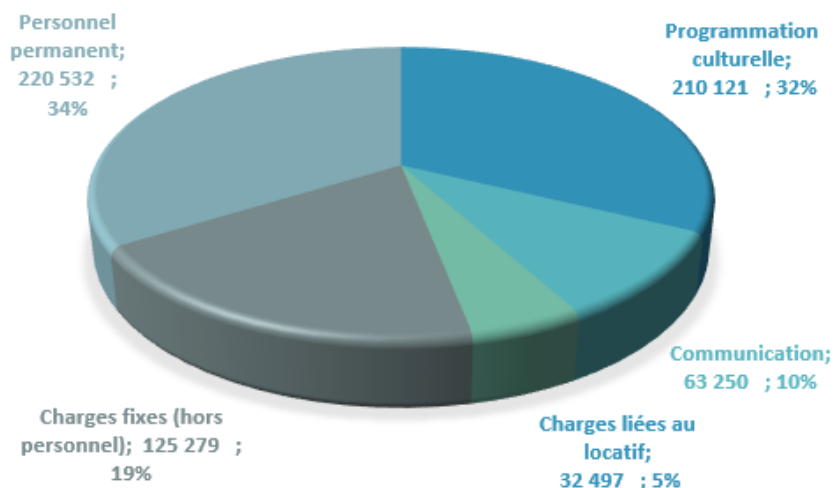
L'analyse des comptes retrace l'activité de l'Ecrin pour sa troisième année d'existence. Toutefois, le compte administratif 2021 reflète 12 mois d'une exploitation non encore optimale de l'équipement. En effet, les restrictions et mesures contraignantes imposées par la crise sanitaire ont entraîné des reports, voire des annulations de spectacles ou de manifestations. Malgré les difficultés, 17 spectacles ont toutefois été accueillis à l'Ecrin en 2021 (12 en 2020) représentant 28 représentations publiques et accueillant 4067 personnes.

1- Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	Inscrit 2021	Réalisé 2021	Taux réalisation 2021
011 Charges à caractère général	457 440	451 070	374 118,12	82,9%
012 Charges de personnel	294 118	288 618	275 474,93	95,4%
014 Atténuation de produits				
65 Autres charges de gestion courantes				
66 Charges financières				
67 Charges exceptionnelles	2 000,00	3 500,00	2 085,00	59,6%
Dépenses réelles en euros	753 558	743 188	651 678,05	87,7%

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 652 K€. Elles présentent un taux de réalisation de 87,7 % des prévisions budgétaires (Budget primitif et décisions modificatives comprises).

Composition des dépenses réelles de la section de fonctionnement



Dans un budget de fonctionnement en hausse de 14 %, la part de la masse salariale qui constitue une dépense incompressible et relativement stable, représente 1/3 des dépenses. Elle est constituée du personnel permanent, soit 2 agents titulaires et 2 agents contractuels à temps plein.

Le coût de la programmation culturelle s'élève à 210 K€ en 2021 (207 K€ en 2020). Il se décompose de la façon suivante :

- contrats de cession des artistes pour 98 K€,
- recrutement d'intermittents du spectacle pour 43 K€,
- prestations de service (billetterie, régie, surveillance et sécurité des spectacles) pour 29K€,
- frais d'accueil, de restauration et d'hébergement des artistes pour 14,5 K€,
- location de matériels pour 20 K€,
- impôts et taxes pour 6K€.

Les frais de communication s'élèvent à 63 K€. Ce poste, en augmentation de 20 K€, permet l'élaboration des campagnes de communication, l'animation des médias sociaux, ainsi que la conception du programme et la présentation de l'inauguration de la saison 2022.

Les charges fixes hors personnel représentent 125 K€ et sont constituées de dépenses de fluides, affranchissements et télécommunication, achat de petit matériel, contrats de maintenance remboursements de frais, vêtements de travail... Ce poste a augmenté de 69 % en 2021 sous l'effet de la hausse des dépenses de maintenance (+15 K€) et de l'achat de petits équipements techniques (+41 K€). Il s'agit de l'acquisition de matériels audiovisuels, électriques, de sonorisation, ou de levage, indispensables à un fonctionnement optimum de la structure.

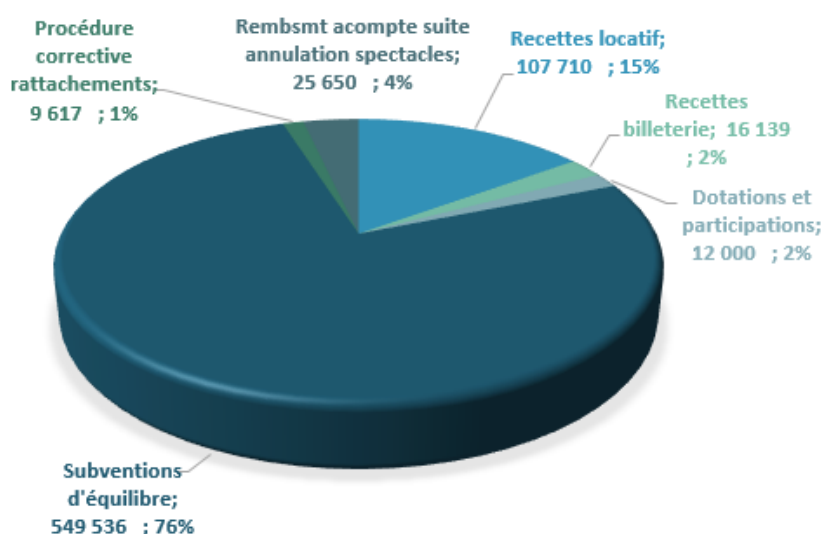
Enfin, les charges liées à l'activité de location de salle s'élèvent à 32 K€ en 2021 et se composent de prestations de régie, de sécurité et de surveillance liées à l'accueil d'événements pour 20 K€ et d'embauche d'intermittents pour 12 K€. Cette activité, qui représente 5 % des dépenses mais 15 % des recettes de la section de fonctionnement, est représentative de l'attractivité et de la rentabilité du locatif événementiel à l'Ecrin.

2- Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		BP 2021	Inscrit 2021	Réalisé 2021	Taux réalisation 2021
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services	55 000	43 000	16 138,85	37,5%
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations		13 500	12 000	
75	Autres produits de gestion courante	130 000	130 000	107 709,69	82,9%
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	612 958	626 909,96	584 803,19	93,3%
Recettes réelles en euros		797 958	813 409,96	720 651,73	88,6%

En mouvements réels, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 720,6 K€. Elles présentent un taux de réalisation de 88,6% des prévisions budgétaires (Budget primitif et décisions modificatives comprises).

Composition des recettes réelles de la section de fonctionnement



On constate une baisse de 9,3 % des recettes de fonctionnement en 2021 causée principalement par l'effondrement des recettes de billetterie qui passent de 56 K€ à 16 K€ d'une année sur l'autre. Les effets de la crise sanitaire perdurant en 2021 ont entraîné le report et parfois l'annulation de spectacles commandés (Yannick Noah ou les Coquetttes par exemple). Par ailleurs, la fréquentation de la salle de diffusion a pu pâtir également de changements dans le comportement des usagers en matière de consommation culturelle et de loisirs.

L'exercice 2021 met en évidence une modification dans la répartition des sources de financement de l'Ecrin. Alors, les recettes des spectacles diminuent, les produits de l'évènementiel ont été multipliés par 2,5 pour atteindre 108 K€.

De même, la subvention d'équilibre versée par le budget général de la commune à hauteur de 549 K€ ne représente plus que 76 % des recettes en 2021 contre 87 % en 2020. Sur cette somme, 122 K€ s'apparente à une subvention « compensation de tarifs » équivalente au montant déficitaire des spectacles et donc au coût de la politique culturelle de la commune. Alors que les mouvements entre budget principal et budget annexe ne sont pas grevés de TVA, cette part de la recette supporte un taux de TVA de 20 %, collecté et reversé à l'Etat.

La recherche de financement complémentaire s'est traduite par l'obtention d'une subvention de 12 K€ de la Région Bourgogne Franche Comté au titre de l'aide aux structures de diffusion intermédiaires.

3- Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		BP 2021	Inscrit 2021	Réalisé 2021	Restes-à-réaliser 2021	Taux réalisation 2021
21	Immobilisations corporelles	44 400	70 400,00	60 392,68	8 621,19	98,0%
Dépenses réelles en euros		44 400	70 400,00	60 392,68	8 621,19	85,8%

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 60,4 K€ et ne représentent plus que 8,5 % des dépenses réelles totales. Tenant compte des restes-à-réaliser sur 2022, ces dépenses se sont exécutés à 85,8 %.

Composition des dépenses de la section de d'investissement

Les dépenses d'équipements effectuées en 2021 se sont élevées à 60,4 K€ (contre 157,5 K€ en 2020). Parmi les dépenses les plus significatives figurent l'achat de matériel de sonorisation pour la salle de diffusion, de vidéo pour le foyer, ainsi que d'équipement de vidéosurveillance à l'intérieur des bâtiments pour aider les personnels de sécurité à réguler les flux.

En mobilier, achat de tables pliantes polyvalentes pour améliorer l'offre locative.

Comptes par nature		Voté 2021	Réalisé 2021	Crédits annulés
2158	Autres installations, matériels et outillages techniques	63 800,00	56 363,51	7 436,49
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	277,37	1 222,63
2184	Mobilier	3 500,00	3 751,80	- 251,80
2188	Autres immobilisations corporelles	1 600,00		1 600,00
Dépenses d'équipement en euros		70 400,00	60 392,68	10 007,32

4- La détermination et l'affectation du résultat 2021

Mouvements budgétaires	Réalizations budgétaires 2021		TOTAL
	Dépenses	Recettes	
Section			
Investissement	60 392,68	234 704,58	174 311,90
Fonctionnement	699 233,05	720 651,73	21 418,68
Résultat de l'exercice 2021	759 625,73	955 356,31	195 730,58
Résultat fonct 2020		178,04	178,04
Résultat inv. 2020	187 149,58		- 187 149,58
Report résultats antérieurs	187 149,58	178,04	- 186 971,54
Résultat de clôture exercice 2021	946 775,31	955 534,35	8 759,04
Restes à réaliser 2021	8 621,19		-8 621,19
Excédent cumulé global			137,85

Fin 2021, les sections de fonctionnement et d'investissement ressortent en excédent, respectivement à hauteur de 174 K€ et 21 K€, soit un résultat courant 2021 de +196 K€. Tenant compte de la reprise du résultat antérieur et des restes-à-réaliser en dépenses de 9 K€, l'excédent cumulé global de l'exercice est de 138 €.

Le résultat a été piloté de façon à se rapprocher de zéro et la subvention équilibre a été débloquée partiellement (à 93,3 %) afin de couvrir au plus juste les besoins de l'exercice.

Excédent de fonctionnement 2021	21 596,72
Déficit d'investissement 2021	- 12 837,68
Solde des restes-à-réaliser en 2021	- 8 621,19
<i>RaR Dépenses</i>	8 621,19
<i>RaR Recettes</i>	-
Besoin de financement de l'exercice 2021	- 21 458,87
Affectation au budget supplémentaire 2022	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	21 458,87
Affectation complémentaire en section d'investissement (compte 1068)	-
Excédent de fonctionnement (compte 002)	137,85

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 21,5 K€. L'excédent cumulé de fonctionnement, soit 21,6 K€ servira à couvrir en priorité ce besoin de financement. Le solde de 137 € sera reporté au budget supplémentaire 2022 en section de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté de N-1 ».